

KOMITÉ POPILE



jik an bout!

Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 / cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

www.folienumerique.com

Dans des articles précédents, nous avons déjà émis l'idée que la "révolution numérique" risquait d'avoir des conséquences encore plus désastreuses que la "révolution industrielle". L'engouement à son égard dépasse l'entendement. Tout comme ceux qui, hier, alertaient sur les dangers que faisaient peser sur le monde le machinisme inconsideré, les atteintes à l'environnement, la perversion des liens sociaux et la folie productiviste, ceux qui dénoncent les dérives actuelles du tout-informatique sont traités de "passéistes" et accusés d'empêcher le développement économique. Maintenant, le monde paie les conséquences des erreurs du passé ! Eh bien ! Les dégâts dont la "révolution numérique" d'aujourd'hui est porteuse risquent d'être plus immédiats et plus massivement destructeurs.



La Révolution industrielle avait donné aux puissances occidentales les moyens de coloniser le reste du monde pour qu'ils se livrent sauvagement à l'exploitation des peuples et au

pillage des ressources planétaires. Les résultats, on les connaît. Aujourd'hui, par le biais de la "révolution numérique", les multinationales entendent contrôler le marché mondial et op-

timiser leurs profits ; les pays impérialistes se mobilisent pour contrôler les régions possédant les "métaux rares" indispensables à la production des nouvelles technologies.

Résultat : la production massive des appareils support du numérique - conçus pour avoir une durée de vie de plus en plus réduite*¹- génère une quantité astronomique de déchets dangereux et contribue de façon importante à aggraver le changement climatique dont nul n'ignore les effets catastrophiques.

Les multinationales contrôlent sans partage les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Elles sont en situation d'imposer à tous les Etats et à tous les peuples leurs politiques prédatrices dans le cadre de ce qui relève d'une véritable dictature.

Une illustration significative de cette réalité a été mise en évidence dans un article publié par l'association "Le Grain"*² : *"Les entreprises technologiques et les plateformes de distribution les plus importantes du monde, telles que Microsoft et Amazon, ont commencé à s'implanter dans le secteur alimentaire. (...) Cette évolution conduit à une intégration forte et puissante entre les entreprises qui fournissent des produits aux agriculteurs (pesticides, tracteurs, drones, etc.) et celles qui contrôlent les flux de données et ont accès aux consommateurs. Côté intrants, l'agro-industrie s'inscrit dans la tendance en amenant les agriculteurs à utiliser ses applications de téléphonie mobile pour leur fournir des données, sur la base desquelles elle peut apporter un « conseil » aux agriculteurs. Côté extrants, nous voyons les grandes plateformes électroniques investir pour faire leur entrée dans le secteur et*

*prendre le contrôle de la distribution alimentaire." *³*

Dans le domaine de la communication et de l'information, ces mêmes multinationales imposent leurs diktats. Elles se sont octroyé le droit de censure sur les réseaux dits sociaux. Sans aucune légitimité démocratique et hors toute procédure judiciaire, elles s'adonnent à la suppression des publications et à la fermeture abusive des comptes de ceux qui s'en prennent à la pensée unique dominante*⁴. En complicité avec les gouvernements serviles, elles bloquent les sites d'organisations progressistes (ex. Pro-palestiniennes) et même les canaux officiels d'Etats anti-impérialistes (ex. Venezuela). La coopération entre multinationales et Etats impérialistes est totale en ce qui concerne l'espionnage des populations. Mobiles, portables, objets connectés sont autant de moyens de suivre chaque individu à la trace, de connaître ses goûts et ses intentions*⁵. Les contradictions secondaires qui opposent certains gouvernements libéraux aux multinationales ne doivent pas faire illusion. Quand les premiers parlent de taxer (timidement) les GAFAs, c'est pour s'attirer les faveurs de l'opinion et tenter de porter réponse à leurs difficultés budgétaires. Mais, les compères n'iront jamais à un vrai affrontement*⁶. L'un a besoin de l'autre. Quand, par exemple, les impérialistes appuient un coup d'état en Bolivie, c'est pour permettre à leurs multinationales de jeter leur dévolu sur les métaux rares de ce pays. A vrai dire, les pratiques des pays impérialistes et des

multinationales relèvent de la piraterie.

A côté de ces pirates là, il y en a d'autres aussi dangereux dont les forfaits mettent en lumière les dangers que la "révolution numérique" fait planer sur l'humanité. Hackers et cybercriminels sont en capacité de contrôler tous les appareils informatiques à des fins délictueuses; Ces derniers mois, les prises de contrôle des données d'hôpitaux et de collectivités locales se sont multipliées en France à des fins de chantage. Il y a quelques semaines une ville étatsunienne a évité de justesse l'empoisonnement de l'eau potable distribuée à la population. Pensons aussi aux attaques informatiques menées par Israël contre des centrales nucléaires iraniennes. Ces quelques exemples suffisent amplement à montrer l'ampleur des dangers que fait peser la cybercriminalité sur l'ensemble de la société*⁷.

Là où l'humanité est le plus mise à mal par ceux qui sont aux commandes de la révolution numérique, c'est dans le détricotage dont ils sont responsables de l'ensemble du tissu social. A l'heure de la révolution industrielle, les barrières entre classes dominantes et classes exploitées étaient nettes. Les oppositions idéologiques étaient frontales. Les luttes populaires impulsées par les mouvements révolutionnaires étaient menées contre le système capitaliste et ses effets, contre le colonialisme et l'impérialisme. Ces luttes sont à la source de toutes les grandes avancées sociales faites au cours des siècles derniers.



Dans le monde actuel, les multinationales disposent d'une telle capacité d'influence, de désinformation et de manipulation qu'elles parviennent à étherer la conscience de classe et l'esprit critique d'une grande partie de l'opinion. Pendant que sont censurées les publications et bloqués les comptes des porteurs de messages émancipateurs, ceux qui tirent les ficelles manipulent les chiffres de visiteurs et des "j'aime" pour promouvoir les "politiquement asservis". Sur tous les coins de la planète, ce sont des dizaines de milliers de "Youtubers", de "blogueurs", "d'influenceurs", particulièrement dans la jeunesse, assoiffés de célébrité et de retombées financières, qui leur servent de relais publicitaires et idéologiques. Mais le plus grave, c'est que les bas instincts individualistes, exhibitionnistes ou voyeuristes, sont fortement encouragés, ce qui a un impact destructeur sur la cohésion sociale. Ceci, bien sur, n'empêche pas aux résistances de s'exprimer et les mouvements alternatifs parviennent malgré tout à utiliser les réseaux sociaux pour combattre le système, mais, sur ce front là, le combat est inégal.

Il est absolument certain que les nouvelles technologies liées à la révolution numérique peuvent être d'une extrême utilité à l'humanité*⁸. La condition fondamentale pour que ce soit le cas, c'est d'empêcher qu'elles soient confisquées par les multinationales et les gouvernements qui agissent sous leurs ordres. A cet égard, il est important de déjouer le piège tendu par les multinationales qui incitent les pays dominés et les collectivités publiques à s'engager financièrement pour accompagner les projets d'expansion qu'elles cachent derrière une intention philanthropique de combler la "fracture numérique". Dans le contexte actuel, leur implantation ne débouche que sur une désastreuse dépendance technologique, un racket accru et un contrôle totalitaire des populations dont la précarisation s'accroît, un renforcement de la domination sur les pays du-tiers-monde.

Au bout du compte, éviter que la révolution numérique n'ait des effets aussi pervers que la révolution industrielle, cela nous appelle à lutter pour que les nouvelles technologies soient contrôlées par des Etats permettant réellement l'exercice de la

souveraineté populaire et, en tout cas, à refuser le "tout-numérique". Au plan individuel, il est essentiel de se prémunir des conduites additives, de "reprendre le contrôle" et de redonner aux relations humaines toute la place qu'elles doivent avoir.

*¹ A cet égard, l'obsolescence programmée devrait être punie en tant que crime contre l'humanité.

*² Source : Grain.fr

*³ Cette incitation et cette pénétration concernent tous les secteurs (télétravail, gestion de toutes les activités de la vie quotidienne).

*⁴ La prétendue volonté de lutter contre les fakenews et les appels haineux n'est qu'un démagogique alibi.

*⁵ Quand on pense que certains continuent à qualifier les pays occidentaux de "démocratiques"!

*⁶ La récente passe d'arme qui a opposé le gouvernement australien à facebook et Google est instructive à cet égard.

*⁷ Il faut ajouter à cela la fragilité inhérente liée aux nouvelles technologies. On pense ici à ces gigantesques pannes qui ont vu des millions de personnes privées d'électricité ou d'eau à la suite d'aléas climatiques.

*⁸ Comme toutes technologies, celles liées au numérique peuvent être utilisées à bon ou à mauvais escient.

PAWOL FONDOK

« *Le consumérisme est l'addiction aux produits inutiles, à valeur illusoire ou imaginaire, parfois toxiques.* »

Edgar Morin



INITIATIVES ALTERNATIVES

LA "JUSTICE" FRANÇAISE INSULTE LE PEUPLE MARTINIQUEAIS. 18.000 MANIFESTANTS(ES) SE MOBILISENT POUR LUI REPONDRE : LES EMPOISONNEURS PAIERONT !



- Nous nous étions déjà fait l'écho de la levée de boucliers qui avait suivi l'annonce faite par des magistrats français d'une probable prescription concernant les plaintes déposées par plusieurs organisations Guadeloupéennes et Martiniquaises contre les empoisonneurs. Le samedi 27 février, pas moins d'une quarantaine d'organisations avaient invité la population à se mobiliser pour signifier à l'Etat colonial qu'elle n'accepterait pas cette injustice. 18.000 manifestants ont répondu à l'appel. De nouvelles initiatives suivront et les coupables, déjà identifiés, devront être jugés, les victimes indemnisées et les préjudices réparés.



Photo Nasyon Matnik

- Nos frères et sœurs vivant en France se sont également mobilisés(es) ce même samedi 27 à l'appel de différentes organisations. Ils et elles étaient 200 à s'être rassemblés Place de la République à Paris, pour exiger justice pour toutes les victimes empoisonnées ; pour Claude JEAN-PIERRE décédé à la suite de violences des gendarmes français en Guadeloupe ; pour Khézia, Wodné et Jude Pastel agressés de façon barbare en Martinique.

PASTORALE SOCIETALE

DIOCESE DE MARTINIQUE

LUTTE CONTRE LA CHLOREDECONE

AMOUR - VERITE - JUSTICE - PAIX

*Amour et Vérité se rencontrent, Justice et Paix s'embrassent
(Psaume 84)*

Chers chrétiens de Martinique,

La problématique des pesticides et de leurs conséquences sanitaires, sociales et écologiques en Martinique est l'affaire de tous.

Des fidèles de la Pastorale Sociétale ont choisi de participer à la manifestation prévue ce samedi 27 février.

Nous voulons demander que la justice puisse rechercher et établir la détermination des responsabilités et que les doléances de ceux qui souffrent ne soient pas ignorées.

Conformément à notre foi, nous voulons le faire dans un CLIMAT D'AMOUR ET DE PAIX.

Nous espérons que notre participation soit un germe de victoire sur les divisions et un signe d'unité pour tout notre peuple.



IL FAUT CESSER DE SOUTENIR JOVENEL MOÏSE EN HAÏTI*

Jik An Bout partage avec vous un texte publié par le site www.ledevoir.com. Il a le mérite de porter des informations nécessaires à la compréhension de la situation en Haïti mais, aussi de mettre en lumière le cynisme des puissances impérialistes occidentales.

“ Le gouvernement canadien doit mettre fin à l'appui qu'il donne à un président haïtien répressif, corrompu et dépourvu de légitimité constitutionnelle. Au cours des deux dernières années, les Haïtiens ont manifesté une opposition irréductible à Jovenel Moïse dans le cadre de manifestations massives et de grèves générales exigeant qu'il soit démis de ses fonctions.

Depuis le 7 février, Jovenel Moïse occupe le palais présidentiel de Port-au-Prince à l'encontre des articles 134.2 et 134.3 de la Constitution et 239 de la loi électorale reconnus par l'écrasante majorité des institutions du pays. La demande de Moïse de prolonger d'une année son mandat a été rejetée par le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, la Fédération des Barreaux d'Haïti et d'autres institutions constitutionnelles. L'opposition avait nommé un juge de la Cour de cassation pour qu'il dirige un gouvernement intérimaire après l'expiration de son mandat, mais Moïse a illégalement fait arrêter l'un des juges de la Cour de cassation et en a destitué trois autres. De plus, la police a occupé la Cour de cassation et a réprimé les manifestants, tirant sur deux reporters qui couvraient les manifestations. Les juges du pays ont lancé une grève illimitée pour forcer Moïse à respecter la Constitution.

Depuis janvier 2020, Moïse gouverne par décret. Après l'expiration des mandats de la plupart des membres du gouvernement parce qu'il n'a pas tenu des élections, Moïse a annoncé le projet de réécrire la Constitution. Des élections justes sont impossibles

sous la direction de Moïse parce qu'il a récemment fait pression sur l'ensemble du conseil électoral pour que les membres de celui-ci démissionnent, et qu'il a ensuite nommé unilatéralement de nouveaux membres.

La légitimité de Moïse a toujours été faible, et il a recueilli moins de 600.000 voix dans un pays de 11 millions d'habitants. À partir de l'éclatement des manifestations massives contre la corruption et contre le



Photo: Valerie Baeriswyl

Fonds monétaire international (FMI) de la mi-2018, Moïse n'a pas cessé d'accroître la répression. Un récent décret présidentiel a criminalisé les personnes qui dressent des barricades de protestation, considérant ce geste comme du « terrorisme », tandis qu'un autre décret a créé une nouvelle agence de renseignement ayant des agents anonymes autorisés à infiltrer et à arrêter toute personne considérée comme se livrant à des actes « subversifs » ou menaçant la « sécurité de l'État ».

L'ONU a confirmé, dans le cadre d'un des pires cas documentés, la culpabilité du gouvernement haïtien dans le massacre d'au moins 71 civils dans le quartier pauvre de La Saline, à Port-au-Prince, survenu à la mi-novembre 2018.

Toutes ces informations sont à la disposition des autorités canadiennes, mais celles-ci continuent de financer et de former une force de police qui a violemment réprimé les manifestations organisées contre Moïse.

L'ambassadeur du Canada en Haïti a assisté à plusieurs reprises à des cérémonies de la police tout en refusant de critiquer les actes de répression contre les manifestants commis par celle-ci. Le 18 janvier, l'ambassadeur Stuart Savage a rencontré le controversé nouveau chef de police Léon Charles pour discuter du « renforcement des capacités de la police ».

Les représentants du Canada de l'influent « Core Group », composé des ambassadeurs des États-Unis, de la France, de l'OEA, de l'ONU et de l'Espagne, à Port-au-Prince, ont offert à Moïse un important appui diplomatique.

Le 12 février, le ministre des Affaires étrangères du Canada, Marc Garneau, s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de facto d'Haïti. La déclaration sur la réunion a annoncé des programmes mixtes d'Haïti et du Canada d'accueillir une conférence prochaine. La déclaration ne mentionnait cependant pas le fait que Moïse avait prolongé son mandat et limogé illégalement des juges de la Cour de cassation, qu'il gouverne par décrets ou qu'il criminalise les manifestations.

Il est temps que le gouvernement canadien arrête d'appuyer une dictature répressive et corrompue en Haïti.”

** Ce texte est appuyé par une centaine d'artistes, de militants et d'universitaires, d'ici et d'ailleurs, dont Noam Chomsky, Naomi Klein, Roger Waters, Svend Robinson, Will Prosper et Alain Deneault.*

SUGGESTION DE LECTURE

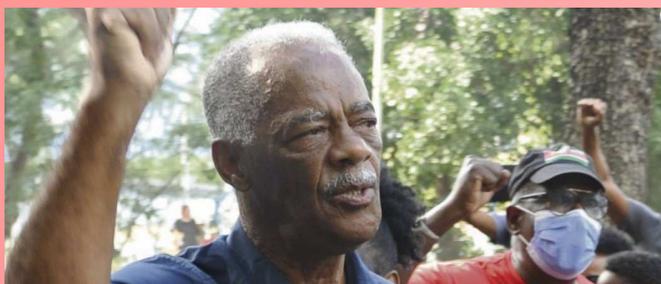
- * <https://grain.org/> / **Contrôle numérique** : comment les Big Tech se tournent vers l'alimentation et l'agriculture (et ce que cela signifie)
- * <https://fakirpresse.info/> / **LES GRANDS PRÊTRES DE L'IPHONE** par Cyril POCREAU et François RUFFIN
- * <https://www.legrandsoir.info/> / **La mystification de la révolution verte des années 1960 censée lutter contre la faim dans le monde** par Bernard CONTE





LETTRE A UN PROCUREUR COLONIAL

Les "journalistes" qui sévissent dans les empires médiatiques occidentaux, trop occupés à fabriquer "l'opposant principal de Poutine" - l'activiste d'extrême-droite du nom de Navalny- "oublie" de rapporter au public les exactions policières et judiciaires qui sont quotidiennes dans les territoires soumis à la domination coloniale française. Nous reproduisons intégralement la lettre que Luc REINETTE, figure de l'anticolonialisme en Guadeloupe, a adressée au Procureur français qui l'a fait convoquer à la gendarmerie.



" Baie-Mahault, Jeudi 18 Février 2021.

Monsieur le Procureur.

Vous avez pris l'initiative de me convoquer le jeudi 18 février 2021 à la Gendarmerie de Miquel à Pointe-à-Pitre au motif que mon MESSAGE A LA JEUNESSE GUADELOUPEENNE diffusé le 21 octobre 2020 constituait selon vous, je cite : " Une incitation à la haine et à la violence à l'égard de personnes en raison de leur origine, faits réprimés par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881." Cette convocation représente à mes yeux et à ceux d'une majorité de guadeloupéens une grossière provocation politique visant à me faire taire, et à intimider tous ceux qui, dans notre Pays occupé et dominé, voudraient s'exprimer au nom de la liberté d'opinion et d'expression reconnue à tout citoyen.

Beaucoup de guadeloupéens s'interrogent sur les motivations véritables de cette singulière convocation, près de 4 mois après la parution de ce Message à la Jeunesse, et s'avisent qu'il y a eu certainement concertation entre vous Procureur de la République française et le Préfet représentant l'Etat colonial français, compte tenu de la lettre et de l'esprit des motifs invoqués. Nous savons bien en effet que la séparation des pouvoirs est, en l'espèce et dans notre contexte, toute virtuelle. C'est la raison pour laquelle le Préfet est également destinataire de cette Lettre Ouverte.

Grâce à vous ce message qui n'avait touché sans doute que quelques milliers de personnes a pris, en moins de 24 heures, une ampleur sans précédent et dépassé largement les limites de la Guadeloupe.

J'estime que je n'ai pas à me justifier de mes propos que j'assume pleinement, étant convaincu qu'aucune personne de bonne foi et douée de raison ne pourrait trouver dans mon adresse aux jeunes un quelconque appel, une quelconque incitation à la haine ou à la violence à l'égard de quiconque. Comme par hasard, vous évoquez des personnes menacées en raison de leur origine. Mais de qui parlez-vous vraiment ? Qui sont ces personnes que vous n'osez définir ou désigner clairement ? Seraient-elles innommables ?

La vérité c'est que vous, comme beaucoup d'occidentaux, croyez incarner des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité, autour desquelles vous avez bâti "votre roman national". Hypocrisie que tout cela, lorsque l'on sait que votre fameuse "Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen" du 26 août 1789 ne nous concernait pas, comme l'a significativement reconnu DANTON, qui, lors du vote par la Convention de la première abolition de l'Esclavage, le 4 février 1794, déclara : "En rédigeant notre Déclaration, nous avons oublié les Noirs qui sont restés sous les fers plus de 5 ans après notre Révolution". Faut-il par ailleurs rappeler que ce n'est pas par générosité que la Convention a ratifié cette dernière, mais sous la pression des insurgés Haïtiens qui avaient de fait imposé l'abolition de l'Esclavage à Saint-Domingue dès août 1793.

Mon propos rappelant cette vérité historique, qu'à l'instar d'autres puissances européennes, c'est par le vol, le viol, la déportation, la mise en esclavage et le meurtre planifié que la France s'est emparée de nombre de Pays du Sud pour bâtir son empire colonial et imposer sa loi, la loi du plus fort.. Le texte même de votre hymne national incite à la violence et à la haine de l'autre en ces termes : "Qu'un sang impur abreuve nos sillons".



Appeler implicitement à ce que des flots de sang "impur" soient déversés dans les champs de France ne choque donc point votre conscience ? L'Afrique Noire comme la Guadeloupe font évidemment partie des victimes d'une conquête occidentale bâtie sur la brutalité, le racisme et la cupidité.

Cette vérité historique vous blesse, comme elle aurait blessé une grande figure française, Jules FERRY, adulé par vous comme père de l'École laïque, alors qu'il était avant tout un suprématiste blanc, affirmant en juillet 1885 sur les bancs de votre Assemblée que les Noirs constituaient une "race inférieure que la France avait le devoir de dominer et civiliser".

Elle aurait aussi blessé COLBERT, instigateur du Code Noir ou encore SHOELCHER que vous présentez comme notre libérateur, alors que ce dernier affirmait en 1833 que « les Noirs ne sont pas prêts à liberté et qu'il faut maintenir le fouet sans lequel les maîtres Blancs ne pourraient plus se faire obéir » (Extrait de : "De la législation coloniale et de l'esclavage des Noirs").

Monsieur le Procureur et monsieur le Préfet, les souffrances endurées par les nôtres, pour tous les crimes commis à leur rencontre exigent **Réparation, c'est une évidence**. La France, sous la Seconde République a su dédommager les esclavagistes par la loi du 30 avril 1849, à l'issue d'un marchandage, Colonie par Colonie, sur le prix de rachat de chaque tête d'homme ou de femme réduit en esclavage.

Cette exigence de réparations et d'excuses vient d'être rappelée par Michèle BACHELET, ancienne Présidente du Chili et Haut Commissaire aux Droits de l'Homme à L'ONU, à tous les Pays occidentaux dont la France qui, cite-elle, "ont asservi des peuples par la violence, le crime, le viol, le vol, la déportation et la mise en esclavage".

Sans doute Michèle BACHELET devrait-elle pour cela être déférée et poursuivie par vos tribunaux. !!

Vous avez bien dit incitation à la haine ou à la violence ?

Et comment auriez-vous qualifié une agression violente, dictée par la haine et visant à éliminer physiquement un militant, un patriote guadeloupéen, consistant à mitrailler en pleine nuit sa maison ?

Le 16 novembre 1983, vers 3 heures du matin, une jeep avec à son bord 4 militaires (gendarmes ou soldats ?) s'arrête devant mon domicile à la Jaille. Deux hommes de type caucasien en descendent et mitraillent non pas la façade de ma maison, mais ma chambre dont la baie vitrée va voler en éclats. Les murs de la chambre, mon lit et les portes seront criblés de balles. Avec ma petite famille, j'évacue en urgence la maison pour me réfugier à Pointe-à-Pitre chez un parent. Je n'oublierai jamais et ne pardonnerai pas davantage..

Le lendemain, les inspecteurs de Police retrouvent 26 douilles de balles de gros calibre devant ma maison et un chargeur visiblement tombé lors de l'attaque. Ils m'affirment que ce type de chargeur appartient à l'Armée et qu'avec le numéro inscrit à l'intérieur on pourra remonter à la caserne d'où venaient l'arme et les assaillants.

Chacun pourra se référer, en tant que de besoin, à l'édition du 18 novembre 1983 du quotidien France-Antilles.

Moins d'une semaine après les faits, le chargeur avait disparu au sein du Commissariat de Pointe-à-Pitre, et l'enquête clôturée avant même d'avoir commencé. Quoi d'étonnant !!

Une justice digne de ce nom exigerait que la procédure soit ré-ouverte afin, devinez ... que justice soit faite, à la faveur des témoignages des voisins et aussi des inspecteurs qui ont établi à l'époque un rapport circonstancié sur ces faits criminels.

Je réaffirme, quoi qu'il en soit, que notre Peuple, et en particulier notre jeunesse, est en danger de disparition. Nous étions plus de 430.000 habitants en Guadeloupe il y a une dizaine d'années et nous ne sommes plus que 397.000 aujourd'hui, du fait de l'exode massif des jeunes à la recherche d'emploi. Dans le même temps, des milliers d'européens s'installent, trouvent des emplois bien rémunérés à travers des réseaux communautaires et achètent terres et maisons. **Aimé CESAIRE parlait déjà de Génocide par substitution...** Nous le constatons concrètement par la multiplication des actes de type raciste que nous vivons depuis peu sur notre propre sol, l'arrogance de nouveaux colons qui en appellent à votre justice pour détruire un temple Indien qui ne nous pose aucun problème, l'agressivité de certains touristes qui violentent des travailleurs guadeloupéens, et la haine envers des clients Noirs comparés à des chiens, d'un restaurateur français installé aux Saintes.

Entreprise concertée ou pas, les patriotes que nous sommes ne peuvent oublier le Plan **MESSMER** de 1972, du nom du Premier Ministre d'alors qui visait froidement le remplacement de la population kanake par une population française qui deviendrait majoritaire à terme pour faire dis-ait-il de la Nouvelle Calédonie, **la Nouvelle Suisse française...**



Il conseillait alors-et par écrit-de faire entrer sur le territoire un maximum de femmes de type caucasien afin qu'elles participent par les naissances à inverser le rapport démographique. On qualifierait aujourd'hui cette politique de "grand remplacement"...

Actuellement de telles choses ne se disent pas, mais elles se font dans le secret des Grandes Sociétés, des Agences Immobilières et des Etudes de Notaire.

Dans ce que d'aucuns appellent un "trombinoscope" publié sur les réseaux sociaux en janvier 2021, les guadeloupéens ont pu constater que la trentaine de hauts fonctionnaires qui gouvernent la Guadeloupe sont tous des personnes de type caucasien, et cela sans exception...

Cela m'a rappelé les propos de feu Maitre Marcel MANVILLE, propos tenus lors d'un procès des patriotes guadeloupéens en janvier 1985, disant à Me Mourad OUSSEDIK, tout lui en montrant d'un geste du bras la composition du tribunal : » rien n'a changé depuis les procès où nous défendions ensemble à la Cour de Sûreté de l'Etat des patriotes algériens : Nous avons toujours affaire à une justice blanche et sèche.."

La France est un curieux Pays où le droit institue la règle d'airain de la séparation des pouvoirs, règle qu'elle transgresse allègrement dans les faits, à raison de ses stratégies politiques et de ses intérêts inavouables. Il y a eu la loi indemnisant sans état d'âme en 1849 les esclavagistes comme nous l'avons dit, mais aussi ce tour de passe-passe indécent qualifiant la Loi TAUBIRA de loi mémorielle, sans valeur normative, le rejet systématique des demandes en réparation de l'esclavage au motif que le crime était prescrit, et enfin le projet scandaleux de prescription relatif au chlordécone qui empoisonne nos terres et notre Peuple pour plusieurs siècles encore.

Je réitère mon appel en direction des jeunes de Guadeloupe en réaffirmant que ce Pays est le leur, qu'ils ne peuvent en être dépossédés par substitution patrimoniale, car il est le seul à pouvoir légitimement féconder leurs projets et héberger leur avenir. Alors jeunes de Guadeloupe, arc-boutez-vous à cette terre et ne la quittez pas : exigez de pouvoir vivre et travailler au Pays, hors tout assistanat, avec vos savoirs, vos énergies et vos ambitions. !

Jeunes guadeloupéens, REVENEZ AU PAYS, où que vous soyez de par le monde, REVENEZ AU PAYS pour prendre votre juste place, pour participer au développement et au rayonnement de celui-ci, forts des compétences et des expériences que vous aurez acquises à l'extérieur. Le Peuple guadeloupéen est en droit d'exiger, comme en Corse ou à Tahiti qu'à compétence égale, les emplois existants ou à créer soient dévolus prioritairement à vous et que votre terre soit protégée des "profitans" de tous ordres par des Lois-Pays.

En conclusion, monsieur le Procureur et monsieur le Préfet, je persiste et je signe. La cabale que vous organisez contre moi au nom d'une légalité fallacieuse ne saurait prévaloir sur la légitimité de notre cause.

Le gout immodéré de certains pour la répression les empêche de percevoir la colère qui monte dans le Pays, dans un contexte lourd où notre Peuple se sent de plus en plus dépossédé et marginalisé par de nouveaux conquérants qui régissent tout et imposent leurs décisions.

Comment comprendre que quelques jours après la célébration du massacre de la St Valentin du 14 février 1952 (4 compatriotes tués par les gendarmes) et un mois après l'enterrement de Klod JEAN-PIERRE, mort suite à une arrestation musclée des gendarmes, vous vous livrez à de tels errements en oubliant que la relation entre nos deux peuples a toujours été marquée par le sang des travailleurs guadeloupéens que les gendarmes ont fait couler en Février 1910 à Saint-Francois (4 morts), en Février 1925 à Petit-Canal (6 morts), en Février 1930 à Ste Rose (4 morts) en mai 1967 à Pointe-à-Pitre (87 morts selon le Ministre des Colonies Georges LEMOINE) et en novembre 1985 aux Abymes (1 mort, meurtre de Charles-Henri SALIN)... Que de sang impur a abreuvé vos sillons !

Convoqué par vous en raison de ma liberté d'opinion et d'expression, je suis dès lors en droit d'exiger la tenue d'un procès, ou chacun dira sa vérité et toutes les vérités... Nous y sommes prêts, nos avocats d'ici, de la Caraïbe, d'Afrique, d'Europe et moi-même.

Que votre Président sache, que sur cette terre de Guadeloupe, il existe de nombreux hommes et de nombreuses femmes épris de dignité et de liberté qui entendent se faire respecter dans leur Pays...

Ni haine, ni xénophobie que nous laissons aux fantasmes de nos accusateurs et dont nous faisons justice, mais tout simplement exigence de justice pour le Peuple guadeloupéen.

...SE KOD A YANM KA MARE YANM ! "



PAROLE A

LA ETHIOPIAN WORD FEDERATION

Comme chaque année, Ethiopian Word Federation célèbre la victoire d'Adouha au cours de laquelle l'Empereur Ménélik II avait mis l'armée italienne en déroute en 1896. A cette occasion, Jik an Bout donne la parole à Sheba Ba Elie, la secrétaire de l'organisation en Martinique.

“ The Ethiopian World Federation incorporated, Organisation Non Gouvernementale à but humanitaire créée en 1937 par le Dr Emmanuel Malaku Bayen émissaire de l'Empereur Haïle Selassie 1er d'Ethiopie, est une organisation internationale dont le but est de réaliser l'unité, la solidarité, la liberté, l'indépendance et l'autodétermination des peuples noirs du monde, tout en s'assurant de la justice donc, de la défense des droits fondamentaux.

En réponse aux problèmes médico-socio-économiques que la Martinique vit depuis plusieurs années, tels la chlordécone, la dépendance aux drogues et produits industriels, la pauvreté (etc.), le local EWF inc de Martinique nommé Yemikelakel number seven, a pris l'initiative d'établir un projet innovant : la création du village Anbesa.

Village agro-thérapeutique situé sur la route de Balata, qui permettra la réhabilitation des personnes en se basant sur l'agroforesterie principalement et une formation comprenant l'équilibre de l'Être, des cours théoriques et pratiques.

Ainsi, elle contribuera à l'autosuffisance alimentaire de l'île et au développement durable par des actions humanitaires, des dons et la redistribution d'une part de sa production à la cantine centrale de Fort de France et à l'ACISE.

Dans un cadre calme, vous pourrez déconnecter du stress quotidien en découvrant la faune et la flore locale, manger une nourriture saine, participer à des activités Bien-être (yoga, réflexologie, etc), culturelles et ludiques, y trouver une boutique regroupant des produits alimentaires, agro-transformés et artisanaux locaux. Soit un maximum de services pour le Bien-être de la population et dans le respect de l'environnement.



Ce projet est en partenariat avec la Mairie de FDF, l'ACISE et Organic Island. Des manifestations permettant des levées de fonds pour sa réalisation vous seront proposées tout au long de l'année.

La Fédération vous invite déjà à venir célébrer la Victoire d'Adouah avec elle du vendredi 26 février au mercredi 3 mars 2021.

Cette victoire correspond à la mise en déroute, par l'Empereur Ménélik II, de l'armée italienne en 1896

Voilà, Force, Vie et Puissance."

Pour plus d'informations, téléphoner au : 0696734725 ou 0696181598.

RV prévu en mars :

MARDI 2 MARS
8H À 16H
KOUDEMEN SOLIDÈ ANBESA
(EMMENEZ VOS OUTILS)
RESTAURATION
POUR PARTICIPANTS

MERCREDI 3 MARS
9H À 18H
PRESTATIONS ARTISTES
CONFÉRENCE ROBERT SAË
SUR L'IMPORTANCE DE
L'ÉMANCIPATION
RESTAURATION

AGENDA

Journée "Doubout pou réparasyon"
organisée par

**LE COLLECTIF DES OUVRIERS (ERES)
EMPOISONNES (ES) PAR LES PESTICIDES
SAMEDI 27 MARS 2021**

Contacts pour tout renseignement :
0696.74.19.51

A découvrir sur :

www.jikanbout.com & facebook Jik An Bout :

« HAITI VS US-IMPERIALISM »



Radio Jik An Bout : <https://jikanbouttv.com/radio/>

★★★

